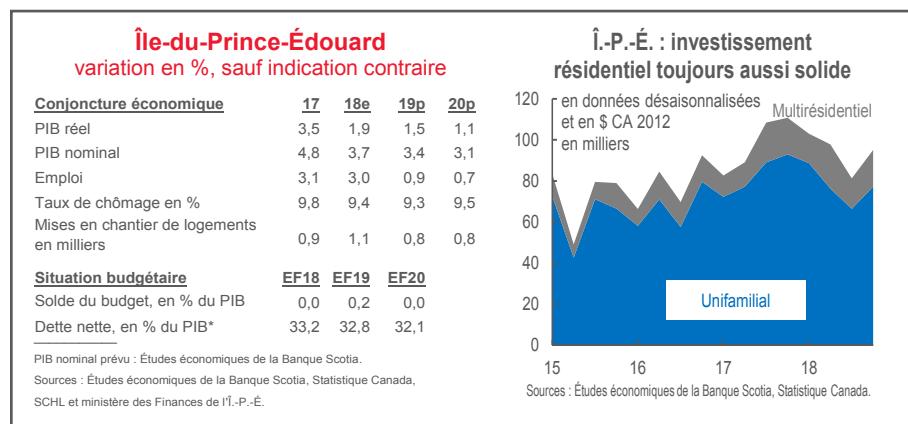


## Île-du-Prince-Édouard : horizon 2019–2020

Nous nous attendons à une croissance plus modérée dans l'Île-du-Prince-Édouard dans la foulée d'une remarquable séquence de gains en 2017-2018. Durant cette période, la croissance du PIB réel s'est établie à une moyenne de 2,7 % par an — ce qui représente un pic depuis la récession — alors que la création d'emplois, à 3,0 % en 2017 et en 2018, représente pour cette province le meilleur résultat sur deux ans depuis 1983-1984. La croissance de l'emploi est appelée à reprendre un rythme plus durable, légèrement inférieur à 1 % par an, en 2019-2020. La croissance des exportations, plus modeste, mais toujours aussi solide — concentrée dans les biens de consommation de base de l'île, par exemple les produits de la mer, la transformation alimentaire et l'aérospatiale — devrait accompagner le ralentissement de la création d'emplois lorsque la croissance de l'économie américaine s'essoufflera cette année et l'an prochain.

Il sera toujours essentiel d'attirer les nouveaux arrivants pour soutenir la création d'emplois en raison du vieillissement de la population, parce que les entreprises de l'île sont aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre et que les exflux de travailleurs vers d'autres provinces perdurent. L'immigration internationale a arrimé à plus de 2 % les gains annuels de population en 2017 et en 2018 — ce qui est supérieur à toute autre administration canadienne dans ces deux années — et nous avons bon espoir que cette tendance pourra se poursuivre. La hausse des cibles d'immigration d'Ottawa constitue un socle pour continuer d'attirer les nouveaux arrivants. En outre, le gouvernement provincial a récemment fait basculer sa capacité d'accueil pour mieux promouvoir l'immigration économique. Ce basculement devrait permettre aux taux de fidélisation des immigrants de suivre le relèvement des dépenses d'infrastructures afin de répondre aux besoins d'une population grandissante — dont fait état le budget des dépenses en immobilisations de l'an dernier —, ce qui pourrait permettre de corriger les pénuries de main-d'œuvre.

Dynamisée par des excédents considérables grâce à la vigueur de sa croissance économique et aux prises avec une offre de logements de plus en plus tendue, l'Île-du-Prince-Édouard a lancé l'an dernier son Plan d'action pour le logement, dont l'objectif est de construire 1 000 logements abordables dans la période comprise entre 2018 et 2023. Le *Plan* a pour ambition de construire 275 de ces logements en 2018-2019, ce qui semble avoir favorisé jusqu'à maintenant l'activité dans la construction (cf. le graphique) sur fond de durcissement de la conjoncture du marché locatif et de hausse des prix.



## CONTACTS

**Marc Desormeaux, économiste, Provinces**

416.866.4733

Études économiques de la Banque Scotia

[marc.desormeaux@scotiabank.com](mailto:marc.desormeaux@scotiabank.com)

**Tableau des prévisions provinciales : synthèse**

Les provinces	(variation annuelle en %, sauf indication contraire)										
	CA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC
<b>PIB réel</b>											
2000-17	2,1	2,4	1,8	1,3	1,2	1,8	2,0	2,3	2,0	2,8	2,7
2017	3,0	0,9	3,5	1,5	1,8	2,8	2,8	3,2	2,2	4,4	3,8
2018e	1,8	-0,8	1,9	1,2	1,0	2,1	2,2	1,6	1,4	1,6	1,9
2019p	1,6	1,3	1,5	1,0	0,8	1,7	1,7	1,6	1,6	1,2	2,4
2020p	2,1	0,9	1,1	0,9	0,9	1,7	1,7	1,5	1,7	2,5	3,5
<b>PIB nominal</b>											
2000-17	4,3	5,6	4,2	3,3	3,4	3,7	3,9	4,4	5,4	5,9	4,7
2017	5,6	4,3	4,8	2,9	4,3	5,0	4,1	5,4	4,8	10,0	6,9
2018e	3,6	2,4	3,7	3,0	2,8	4,2	3,4	3,4	3,4	3,6	3,9
2019p	2,6	2,3	3,4	2,7	2,4	2,2	2,3	3,4	3,5	1,8	4,3
2020p	4,6	4,3	3,1	2,9	2,6	3,8	4,0	3,4	4,4	5,3	6,5
<b>Emploi</b>											
2000-17	1,4	0,6	1,1	0,6	0,4	1,3	1,3	1,0	1,1	2,2	1,5
2017	1,9	-3,7	3,1	0,6	0,4	2,2	1,8	1,7	-0,2	1,0	3,7
2018	1,3	0,5	3,0	1,5	0,3	0,9	1,6	0,6	0,4	1,9	1,1
2019p	1,6	1,3	1,0	1,5	0,5	1,2	1,9	1,3	1,2	1,1	2,2
2020p	0,7	0,0	0,7	0,2	0,2	0,6	0,7	0,6	0,6	1,0	1,0
<b>Taux de chômage (%)</b>											
2000-17	7,1	14,3	11,1	8,8	9,5	7,9	7,0	5,1	5,0	5,3	6,5
2017	6,3	14,8	9,8	8,4	8,1	6,1	6,0	5,4	6,3	7,8	5,1
2018	5,8	13,8	9,4	7,6	8,0	5,5	5,6	6,0	6,1	6,6	4,7
2019p	5,7	12,6	9,3	6,9	8,0	5,3	5,7	5,8	5,8	6,5	4,5
2020p	5,9	12,5	9,4	7,0	8,0	5,5	5,8	5,8	5,9	6,7	4,7
<b>Mises en chantier de logements (en milliers d'unités)</b>											
2000-17	200	2,5	0,8	4,3	3,4	44	72	5,2	5,2	34	29
2017	220	1,4	0,9	4,0	2,3	46	79	7,5	4,9	29	44
2018	213	1,1	1,1	4,8	2,3	47	79	7,4	3,6	26	41
2019p	202	1,3	0,8	3,9	1,8	43	73	6,1	4,2	28	39
2020p	200	1,4	0,8	3,8	2,0	41	72	6,1	5,0	31	37
<b>Ventes de véhicules automobiles (en milliers d'unités)</b>											
2000-17	1 657	29	6	48	38	413	635	47	45	216	180
2017	2 041	33	9	59	42	453	847	62	56	245	235
2018	1 984	28	8	51	38	449	853	67	47	226	217
2019p	1 930	30	8	48	35	430	826	60	48	220	225
2020p	1 900	30	8	47	34	420	810	55	48	215	233
<b>Soldes budgétaires, exercice terminé le 31 mars (en M\$ CA)</b>											
2017	-19 000	-1 148	-1	151	-117	2 361	-991	-764	-1 218	-10 784	2 737
2018	-19 000	-911	75	230	67	2 622	-3 700	-695	-303	-8 023	301
2019e	-14 900	-522	14	28	5	2 500	-11 736	-470	-348	-6 930	374

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada, SCHL et Document budgétaires. Chiffres du solde du budget du Québec après les transferts du Fonds des générations.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutrice découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de coches de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabanc Inc., Citadel Hill Advisors L.L.C., The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York, Scotiabank Europe plc, Scotiabank (Ireland) Limited, Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Scotia Inverlat Casa de Bolsa S.A. de C.V., Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V. et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.